



Résolution

Hisser le drapeau de Moutier à l'Hôtel de Ville

Moutier est une ville jurassienne.

Nous souhaitons l'affirmer haut et fort.

Lors de leur assemblée communale du 30 juin dernier, les citoyens et citoyennes de Châtillon ont décidé, à l'unanimité et par acclamation, de hisser le drapeau de Moutier sur leur territoire. Ce petit village possède un lien particulier à Moutier : le maire actuel et son prédécesseur en sont tous deux originaires. Nous avons de ce petit geste symbolique l'occasion de faire un mouvement historique dans toute la région, dans tout le Canton du Jura.

En prenant le pas de cette initiative à Delémont, capitale du Canton du Jura, il est possible de créer un effet boule de neige. Imaginez les communes environnantes emboîtant le pas de Châtillon puis celui du chef-lieu, et que flottent des drapeaux de Moutier dans tous les villages jurassiens ! Ce geste soulignerait d'une manière forte et officielle la claire intention des 76.6 % de la population jurassienne fermement décidée à s'ouvrir au Jura historique, et a fortiori à accueillir la ville de Moutier.

Nous demandons donc, à compter de la toute prochaine édition 2015 de la Fête du Peuple – soit dès le 12 septembre 2015 au plus tard, et jusqu'au vote communaliste de Moutier – que un ou plusieurs drapeaux de Moutier flottent devant l'Hôtel de Ville de Delémont. Nous souhaitons notamment que le drapeau jurassien soit déployé avec à l'un de ses côtés, celui de Delémont, à l'autre, celui de Moutier.

Pour CS-POP/les Verts

Camille Rebetez